

# maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal  
Commission « Epanouissement du citoyen et jeunesse »

séance du 15 juin 2009  
séance du 29 mai 2009

## 20 Subventions sur projet- associations culturelles

Etaient présents les membres inscrits au tableau

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mmes CAPON, CARLIER, MM. MONTES, LEGRAND, Mme BASMAISON, MM BOUADDI, CABARET, Mme JAJAN, M. KCHOK, Mme KEZZOUL, M. ABBA-SIDICK

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

MM. BERNARD-LUNEAU, SZPIRKO, GRIMBERT, Mme PORAS, M. ASSAMTI, Mmes, BOUKHELIF, KOUACHI, M. BEAUBRUN, LEMAIRE, BOULHAMANE, RIFI-SAIDI, Mmes PAMART, M'BAYE, MM. SEGUIN, Mmes FEVRIER, MAUPIN, SOKOLONSKI, MM. TAHI, BELMHAND, NACHITE, Mme RIFFAULT, MM. VARLET, CHEURFA

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme DINGIVAL

Mme OYONO

Mme BARBETTE

M. MACHU

Pouvoir à : M. SZPIRKO

Pouvoir à : M.MONTES

Pouvoir à : M. BEAUBRUN

Pouvoir à : M. SEGUIN

39

39

35

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal

- Nombre de conseillers en exercice

- Nombre de conseillers présents

- **Rapport de présentation**

Madame Gallia BASMAISON, maire-adjointe, expose :

### Culture

L'association Arabesque organise un gala de danse le 6 juin et participe aux 30 ans du Conservatoire municipal de musique le 20 juin prochain. Un soutien est demandé pour aider au financement des costumes et pour la réalisation d'un film.

L'association des Antillais de Creil a besoin de créer des nouveaux costumes pour son groupe folklorique.

L'association Lembrança du Cap Vert organise en novembre prochain une rencontre sous forme d'un concours de danse ouvert différents groupes.

La libre pensée organise sur l'année 2009 le 500<sup>ème</sup> anniversaire de la naissance d'Etienne Dolet. L'objectif est de rappeler son œuvre, son combat pour la liberté de pensée et d'expression.

Oise arts prépare une comédie musicale. Le spectacle sera composé de chansons de style gospel ou chanson américaine. Une aide est sollicitée pour la création des décors et costumes. Une représentation est prévue à l'automne 2009.

Associations	Propositions 2009
Arabesque	1 400
Association des Antillais de Creil	420
Lembrança du Cap Vert	200
Libre pensée de l'Oise	500
Oise arts	400
<b>TOTAL</b>	<b>2 920</b>

L'enveloppe globale inscrite au budget 2009 de la ville, pour les subventions culturelles est de 71 000 euros.

# maintenant !

## ***Vie associative***

Le comité de jumelage soumet deux projets : la rencontre avec de jeunes footballeurs Marlois et l'accueil d'élèves polonais en lien avec le collège Michelet.

La Maison Franco-Kurde organise un festival de la jeunesse et des sports. Ce festival a pour objectif de promouvoir la culture kurde et de favoriser l'intégration des kurdes en France.

Associations	Propositions 2009
Comité de jumelage	1 400
Maison franco-Kurde	1 000
<b>TOTAL</b>	<b>2 400</b>

L'enveloppe globale inscrite au budget 2009 de la ville, pour les subventions dépendant de la direction de la vie associative est de 63000 euros.

LA VILLE

**CREIL**

PICARDIE

[www.mairie-creil.fr](http://www.mairie-creil.fr)

# maintenant !

## ■ Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,

Vu les crédits inscrits à cet effet au budget de la ville,

Vu l'avis de la commission « Epanouissement du citoyen et jeunesse » en date du 29 mai 2009

Entendu le rapport de présentation,

## ■ Vote ordinaire:

Votants : 39

Pour : 35

Contre : 0

Abstention : 4

## ■ Décide à l'unanimité :

**Article 1er** : de verser, au titre de l'année 2009, les subventions sur projet aux associations ci-après notées

Associations	Subventions 2009
Arabesque	1400
Association des Antillais de Creil	420
Lembrança du Cap Vert	200
Libre pensée de l'Oise	500
Oise arts	400
<b>TOTAL</b>	<b>2920</b>

Associations	Subventions 2009
Comité de jumelage	1 400
Maison franco-Kurde	1 000
<b>TOTAL</b>	<b>2 400</b>

**Article 2** : d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits ouverts à cet effet au budget de la Ville, (comptes 6574/33/CA et 6574/04/CB).

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

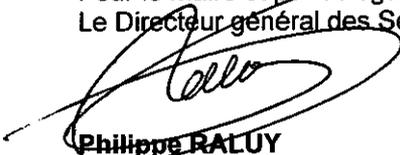
Date d'affichage : 23.06.09

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis : 23.06.09

Pour extrait certifié conforme :



Pour le Maire et par délégation,  
Le Directeur général des Services

  
Philippe RALUY

Le Directeur général des services certifie en application de l'article L2131-1 du CGCT que le présent acte a été rendu exécutoire :

Le :

**24 JUN 2009**

Pour le Maire et par délégation,  
Le Directeur général des Services

  
Philippe RALUY



LA VILLE

**CREIL**

PICARDIE

www.mairie-creil.fr